



UNION DEPARTEMENTALE C.G.T. DE LA SARTHE

4, RUE D'ARCOLE – 72000 LE MANS
TEL. 02.43.14.19.19. – FAX. 02.43.14.19.00
e-mail : udcgt72@orange.fr
site internet : ud72.reference-syndicale.fr

**AUGMENTER
LES SALAIRES
MAINTENANT !**

Exigeons l'augmentation des salaires, pensions et minima sociaux

Toutes et tous en grève le jeudi 17 mars 2022

Rassemblement à 13H30

Devant le Palais des Congrès et de la Culture du Mans

Après la journée d'action du 27 janvier qui a rassemblé plus de 150 000 manifestants dans toute la France pour exiger l'augmentation des salaires, pensions et des minima sociaux, l'intersyndicale nationale CGT, FSU, Solidaires, UNSA et les organisations de jeunesse UNEF, FIDL et MNL a décidé d'un nouveau temps fort de mobilisation l le jeudi 17 mars prochain.

Nous vivons une période anxiogène du fait de la guerre en Ukraine et le dernier rapport du GIEC (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) confirmant les prédictions des précédents travaux sur le réchauffement climatique et ses conséquences sur nos sociétés.

Vivre dans une société apaisée nécessite de rompre avec les politiques d'austérité menées par les gouvernements successifs en alliant les questions sociales et environnementales.

Face à une inflation galopante, à l'augmentation des produits alimentaires mais aussi de l'énergie à l'image du gaz, de l'électricité et de l'essence, il est grand temps d'imposer au gouvernement et au patronat des mesures concrètes pour améliorer le pouvoir d'achat des salarié-e-s, retraité-e-s et privé-e-s d'emploi.

Toutes et tous en grève le 17 mars pour les salaires, pensions et minima sociaux !

Alors que nous sommes en pleine période de NAO (Négociations Annuelles Obligatoires), avec des salarié-e-s qui portent des exigences légitimes visant à faire reconnaître le fruit de leur travail par des augmentations significatives de leurs salaires, le gouvernement au lieu de montrer aux entreprises privées la voie à suivre, poursuit le gel du point d'indice des fonctionnaires, effectif depuis 2010 !

Exigeons une revalorisation immédiate de l'ensemble des salaires dans le secteur privé et des traitements dans la fonction publique !

Exigeons un SMIC à 2000 € brut !

Exigeons l'augmentation des bourses pour les étudiant-e-s et les pensions pour les retraité-e-s !



Soyons des millions en grève et dans la rue !

Le 8 mars, des dizaines de milliers de salarié-e-s ont répondu à l'appel à la grève féministe pour exiger l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

Cette action est d'autant plus indispensable que chaque jour, les femmes gagnent, en moyenne, 28,5 % de salaire en moins que les hommes.

Alors que la première loi sur l'égalité professionnelle fête ses 50 ans et que les luttes féministes exemplaires se sont développées, gouvernement et employeurs refusent de financer des mesures pour s'attaquer véritablement aux racines des inégalités salariales.

En nous mobilisant massivement nous exigerons aussi que les qualifications acquises, l'expérience professionnelle soient corrélées aux niveaux de rémunération et agir pour une limitation des écarts de salaires au sein des entreprises.

**Alors pour gagner l'égalité partout
Toutes et tous en grève le jeudi 17 mars 2022**



Jeudi 17 mars : Les retraité-e-s résolument dans l'action !

A l'appel de 9 organisations syndicales au plan national, 25 000 manifestants ont battu le pavé à Paris le 2 décembre dernier pour exiger une augmentation des pensions. Pour rappel, alors que l'inflation a atteint 2,8% en 2021, le gouvernement n'a concédé que 0,4% de revalorisation des pensions.

Cette situation aggrave la paupérisation des retraité-e-s d'autant que la perte du pouvoir d'achat des pensions oscille entre 10 et 12% depuis 2014, soit un mois de pension par an !

A cela s'ajoute l'inquiétude grandissante concernant la sécurité sociale attaquée de toutes parts par le gouvernement du fait des mesures d'exonérations de cotisations sociales accordées au patronat mais aussi avec la création d'une 5^{ème} branche qui ne résout pas le problème de l'autonomie des personnes âgées.

Les retraité-e-s seront à nouveau mobilisé-e-s le jeudi 17 mars pour porter leurs exigences rappelées dans l'encadré ci-dessous. Une action qui sera suivie par un nouveau temps fort de mobilisation le 24 mars prochain de façon unitaire.

Les retraité-e-s exigent :



L'augmentation immédiate des pensions de base et complémentaire et leur indexation sur l'évolution des salaires. Pensions de réversion attribuées sans conditions de ressources ni d'âge, améliorées afin de garantir le niveau de vie du/de la conjoint-e survivant et son extension aux couples pacsés, aux concubin-e-s.

La défense de notre système de santé et de retraite, porté par une Sécurité sociale financée par les cotisations sociales et basée sur la solidarité intergénérationnelle. Un grand Service public de la prise en charge de l'autonomie géré par l'assurance-maladie, avec 200 000 embauches dans les EHPAD et 100 000 dans le secteur de l'aide à domicile pour garantir des soins de qualité.

La défense et le développement des Services publics de proximité sous contrôle et maîtrise publique. Le maintien et le développement des contacts sociaux, des commerces et services de proximité.